

# PETR DU SEGRÉEN

*Anjou bleu*  
LE PAYS

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025





# SOMMAIRE

|                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Sommaire                                                                                                     | 1  |
| Edito                                                                                                        | 2  |
| Le Pays, bientôt 50 ans de coopération !                                                                     | 3  |
| Se regrouper pour agir                                                                                       | 4  |
| Nos partenaires et nos engagements                                                                           | 5  |
| Les élus au cœur du projet                                                                                   | 5  |
| Des politiques structurelles pour le territoire et ses habitants                                             | 6  |
| La révision du Schéma de COhérence Territoriale                                                              | 6  |
| La poursuite du PCAET                                                                                        | 7  |
| Un Projet Alimentaire de Territoire qui se décline en actions concrètes                                      | 8  |
| Le renouvellement du Contrat Local de Santé                                                                  | 9  |
| L'état d'avancement du programme LEADER 2023-2027                                                            | 10 |
| Des services à la population pour une action de proximité                                                    | 11 |
| L'accompagnement du CLIC pour les + de 60 ans                                                                | 11 |
| Une école de musique au cœur du territoire                                                                   | 12 |
| L'office de tourisme en mode séduction                                                                       | 13 |
| L'instruction des Autorisations du Droit des Sols : une mutualisation à l'échelle des communes du territoire | 14 |
| La gestion d'un équipement structurant : La Mine bleue                                                       | 15 |
| La vie du PETR                                                                                               | 16 |
| Le Pays, des agents                                                                                          | 16 |
| La qualité de vie et les conditions de travail                                                               | 16 |
| Des finances maîtrisées                                                                                      | 17 |



Le rapport d'activité 2025 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Segréen met en lumière une année marquée par des avancées significatives et des projets structurants pour le développement du Pays de l'Anjou bleu. Depuis près de 50 ans, le PETR s'engage à renforcer la coopération entre les collectivités et les acteurs locaux pour répondre aux besoins des habitants et valoriser le territoire.

En 2025, plusieurs étapes importantes ont été franchies, notamment la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui fixe les orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire à long terme. L'objectif de sobriété foncière a été au cœur des préoccupations, avec des actions concrètes pour préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) a poursuivi son déploiement, avec des initiatives locales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique. Les « Rendez-vous du Climat » ont permis de sensibiliser les habitants à des solutions concrètes et durables.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) a également pris de l'ampleur, avec des actions pour promouvoir une alimentation locale et durable, notamment à travers des ateliers, des formations et des événements comme la Maison de l'Alimentation Itinérante.

Le renouvellement du Contrat Local de Santé (CLS) a marqué une étape clé, avec des axes stratégiques visant à améliorer la santé et le bien-être des habitants. Par ailleurs, le programme européen LEADER a continué de soutenir des projets innovants pour le développement harmonieux du territoire.

Le PETR a également renforcé ses services de proximité, notamment à travers le CLIC pour les personnes âgées, l'école de musique de l'Anjou bleu, et l'Office de tourisme, qui a dévoilé une nouvelle collection d'éditions touristiques pour promouvoir l'Anjou bleu.

Enfin, la gestion de la Mine bleue a confirmé son rôle de locomotive touristique, attirant plus de 46 000 visiteurs en 2025 et renforçant l'attractivité du territoire.

Grâce à l'engagement de ses équipes et à une gestion financière maîtrisée, le PETR du Segréen continue de jouer un rôle central dans la dynamisation et la cohésion du Pays de l'Anjou bleu. Ce rapport témoigne de la richesse des actions menées et des perspectives prometteuses pour les années à venir.

**Patricia MAUSSION,**  
*Présidente du PETR du Segréen*

# LE PAYS, BIENTÔT 50 ANS DE COOPÉRATION !



Dès 1977, des élus et des socioprofessionnels ont décidé de **se regrouper pour créer le Pays**, une instance de réflexion, de coopération et de mise en œuvre des projets à l'échelle d'un territoire plus vaste que la commune ou la communauté de communes.

En 1989, un 1<sup>er</sup> plan de développement est élaboré fixant le cap de l'action du Pays.

Le périmètre actuel du Pays est arrêté en 2002. Cette même année, il est décidé d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour définir des **enjeux communs d'aménagement du territoire**.

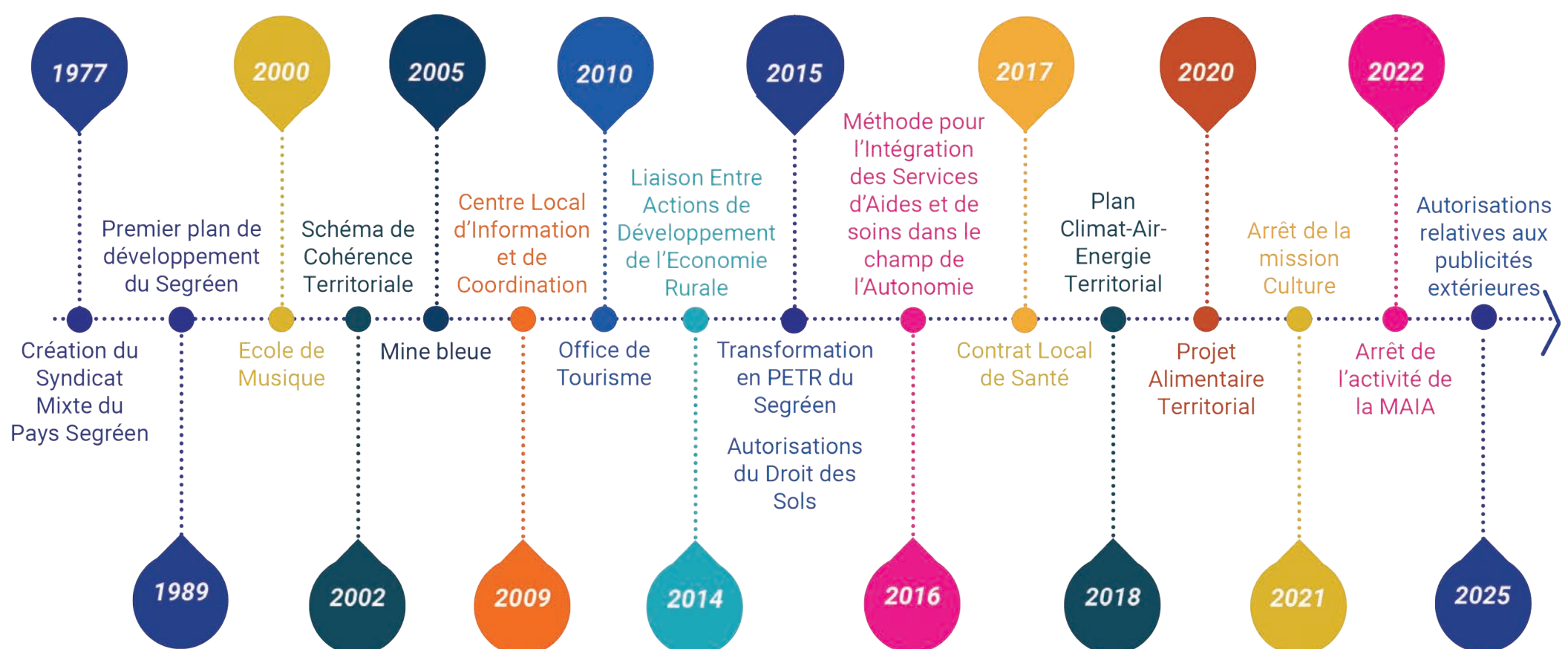
En 2008, la marque Anjou bleu est créée pour renforcer une **identité commune** et **promouvoir l'attractivité** du territoire.

Un nouveau projet de territoire est élaboré en 2014 pour candidater au programme Leader.

L'année 2017 voit le regroupement des 6 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) préexistants en 2 communautés de communes et la création de communes nouvelles, générant une modification de l'organisation territoriale des compétences sans modifier le périmètre du Pays.

**Au fil des années, le Pays s'est enrichi de missions qu'il exerce pour le compte de ses 2 EPCI membres, ABC (Anjou Bleu Communauté) et la CCVHA (Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou).**

**Son action et les projets qu'il développe bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire de l'Anjou bleu, avec un souci permanent de cohésion et de proximité.**



# **Se regrouper pour agir**

Les missions qui ont été confiées au Pays depuis bientôt 50 ans relèvent de choix opérés par les élus et sont directement corrélées à l'histoire et au développement du territoire.

Il agit sur l'ensemble du territoire de l'Anjou bleu, en **concertation** avec les deux EPCI membres et en **partenariat** avec les acteurs locaux thématiques.

Chacune des missions relève d'une volonté de **mutualisation** et d'un souhait de **complémentarité** avec les compétences des communes et des communautés de communes.



Se regrouper pour agir, c'est optimiser les moyens nécessaires à l'action et accroître l'efficacité de celle-ci pour le développement du territoire.

## **Des politiques structurelles pour le territoire et ses habitants**

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** est l'outil règlementaire qui permet d'envisager l'aménagement et le développement du territoire de l'Anjou bleu à un horizon 20 ans. Il fixe le cadre des politiques publiques d'aménagement du territoire et articule les enjeux liés à l'habitat, à l'économie, à la mobilité, à l'agriculture, aux milieux naturels,...

Avec le programme **LEADER** (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), le Pays accompagne les projets autour de la stratégie « Tous Coopér'acteurs en Anjou bleu » pensée pour le développement harmonieux du territoire pour asseoir le bien vivre local.

Le **Contrat Local de Santé** (CLS), qui est porté conjointement par le Pays et l'Agence Régionale de

Santé (ARS), vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Construit avec l'ensemble des acteurs de santé, du social et du médico-social, il s'adapte aux spécificités du territoire pour répondre au plus juste aux besoins de ses habitants.

Le **Plan Climat-Air-Energie Territorial** (PCAET) est l'outil stratégique et opérationnel pour réduire les polluants de manière significative. Il définit les leviers d'action à l'échelle locale, comme le développement des énergies renouvelables, des modes de transport moins polluants ou encore l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Le **Projet Alimentaire Territorial** (PAT) est un outil contractuel qui vise à la fois à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, à développer l'agriculture sur le territoire et à conforter la qualité de l'alimentation.

## **Des services à la population pour une action de proximité**

L'**Ecole de musique de l'Anjou bleu** est un établissement d'enseignement artistique qui rayonne sur l'ensemble du territoire et même au-delà, grâce à des actions de diffusion culturelle pensées pour valoriser l'apprentissage et le travail de plus de 500 élèves répartis dans 6 antennes de proximité.

Le **Centre Local d'Information et de Coordination** (CLIC) de l'Anjou bleu accueille, informe et oriente les personnes de + de 60 ans et leur entourage. Son action au plus proche des besoins (permanences délocalisées, visites à domicile) et la mise en réseau des professionnels, lui permettent de proposer des solutions individualisées pour accompagner le maintien à domicile de nos aînés.

A travers sa mission d'accueil et d'information touristique, l'**Office de tourisme de l'Anjou bleu** assure la promotion du territoire. Il développe une dynamique d'animations et d'événementiels, un soutien des professionnels du tourisme et un accompagnement des projets publics et privés. Il assure également les visites du château médiéval de Pouancé pour le compte de la commune d'Ombrée d'Anjou.

Suite au désengagement de l'Etat, les communes de l'Anjou bleu ont décidé de mutualiser au Pays un service d'instruction des **Autorisations du Droit des Sols** (ADS) : Certificat d'urbanisme opérationnel (b), Permis de construire, Permis d'aménager, Déclaration préalable « extensions et divisions ». Le Pays est ainsi l'interlocuteur des communes mais également des professionnels (maîtres d'œuvre, architectes) et des administrés.

## **La gestion d'un équipement touristique structurant**

La **Mine bleue** est la locomotive touristique du territoire grâce à la visite guidée à 126m sous terre qui valorise le patrimoine industriel local de l'Anjou bleu. Le site qui accueille plus de 46 000 visiteurs chaque année constitue une véritable vitrine qui irrigue le territoire et renforce son attractivité.

## ■ *Nos partenaires et nos engagements*

Au cœur d'un **écosystème local** et extra local, le Pays :

- ➔ Agit avec les **collectivités du territoire** (communes et leurs regroupements)
- ➔ Travaille avec les **acteurs locaux** dans différents champs d'action : associations, entreprises, établissements scolaires, établissements sanitaires et sociaux...
- ➔ Collabore avec des **partenaires institutionnels** que sont la Région, le Département et leurs satellites, l'Etat et ses services, l'Education nationale, les Chambres consulaires, l'Agence Régionale de Santé, les syndicats intercommunaux thématiques, ...



## ■ *Les élus au cœur du projet*

Le Pays est administré par un **Comité syndical** composé de 40 élus désignés à part égale par les 2 communautés de communes. Il élit un Bureau de 14 membres, dont un-e président-e et 5 vice-présidents-es.

D'autres élus, également désignés par les EPCI, siègent dans les **instances de pilotage** des différentes politiques sectorielles/services du Pays : comités de pilotage ou de suivi (CLS, PAT, SCoT, PCAET, CLIC), conseil d'exploitation de l'Office de tourisme, conseil d'établissement de l'Ecole de musique, comité de programmation et cellule d'animation du programme Leader, commission relations élus-agents (CREA).

Afin que l'ensemble des élus du territoire puissent être informés des actions du Pays, une **Newsletter** est adressée 2 fois/an à toutes les communes.

Le **rapport d'activité** annuel leur est également envoyé et remis à l'occasion d'un rendez-vous annuel, la **Conférence des Maires**, qui réunit les maires, leurs adjoints ou leurs conseillers municipaux. Elle constitue un espace privilégié de rencontre entre élus locaux qui partagent collectivement enjeux, stratégie et visions du territoire de l'Anjou bleu.

Au quotidien, l'**expertise et l'accompagnement du Pays** sont au service des élus, de leurs projets et des habitants du territoire.

# DES POLITIQUES STRUCTURELLES POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

A travers le PETR du Segréen, les 2 ECPI ont choisi de mutualiser des politiques structurelles dont l'échelle d'intervention est plus vaste que le territoire communautaire. Se regrouper pour agir, c'est optimiser les moyens nécessaires à l'action et accroître l'efficacité de celle-ci pour le développement du territoire.

## ■ La révision du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)

Depuis 2017, le Pays de l'Anjou bleu dispose d'un SCoT, qui fixe le cadre des **politiques publiques d'aménagement du territoire** et articule les enjeux liés à l'habitat, à l'économie, à la mobilité, à l'agriculture, aux milieux naturels,... Le SCoT prend en compte les politiques publiques réalisées à l'échelle de la Région, du Département, du Syndicat de Bassin versant, etc. Il devient donc le document de référence pour les PLUi en cours d'élaboration. Pour respecter les dispositions de la loi Climat et Résilience, la révision du SCoT doit être réalisée avant le 22 février 2027. Ainsi, la phase d'études a été réalisée en 2025 et la phase administrative de validation du SCoT est prévue en 2026. L'année 2025 a été marquée par la **finalisation des pièces administratives** et la mise en œuvre de **phases de concertation**.



### Les étapes qui ont été franchies en 2025 :

- Réalisation de l'**évaluation environnementale**
- Poursuite et finalisation de la construction du **projet politique** (PAS : Projet d'Aménagement Stratégique) et de sa **déclinaison réglementaire** (DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs)
- Débat sur le **projet politique** (PAS)
- Finalisation du **dossier d'arrêt SCoT**
- Publication de deux lettres d'information «Des nouvelles du SCoT du Pays Anjou bleu»

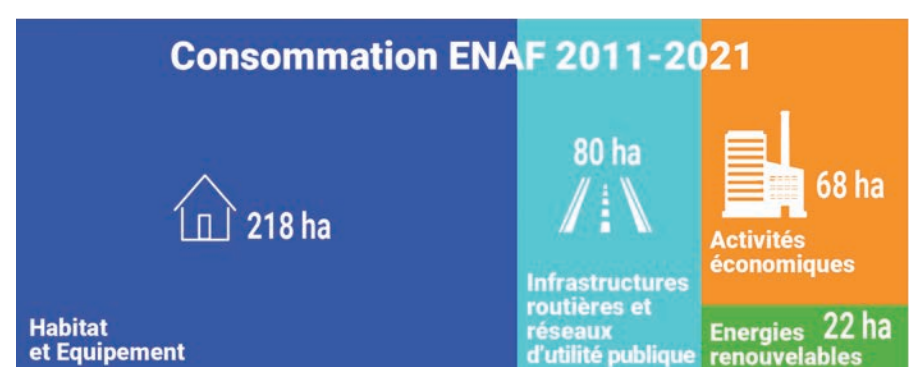


### Focus L'objectif de sobriété foncière

L'objectif est de **réduire la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF)** par le développement urbain afin de :

- Préserver les sols et leurs fonctionnalités
- Lutter contre l'érosion de la biodiversité
- Préserver le grand cycle de l'eau...

L'objectif de réduction de la consommation d'ENAF a été phasé sur deux décades ; il sera progressif et linéaire.



2027 - 2037



-50% par rapport à 2011-2021

2037 - 2047



-92% par rapport à 2011-2021

Approuvé en 2021, le PCAET, projet territorial de développement durable, vise à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES) du territoire et sa vulnérabilité en s'adaptant au changement climatique.

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PCAET, un **comité de coordination** réunit chaque année les acteurs du territoire concernés par cette thématique. Ce comité permet de maintenir la cohérence de la réflexion à l'échelle du périmètre du SCoT, en mutualisant les moyens entre Anjou Bleu Communauté et la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou.

# 4<sup>ème</sup> Comité de coordination Novembre 2025



- ⇒ **Témoignages**
- ⇒ **Bilan des actions**
- ⇒ **Focus sur le traitement de l'agrivoltaïsme**
- ⇒ **« L'eau, une ressource locale à protéger »**



Du 21 au 24 octobre, une série d'événements grand public, " Les rendez-vous du climat" à la découverte d'**actions concrètes et locales d'adaptation au changement climatique**, ont été organisés par le Pays de l'Anjou Bleu, en partenariat avec ABC et la CCVHA. Des visites, des animations et une conférence ont eu lieu sur l'ensemble du territoire .



**Du 21 au 24 octobre 2025**



**Visite de l'entreprise Trioworld**

Pouancé

Economie circulaire : activités de recyclage et d'extrusion de films plastiques

**Conférence débat Bimby-Bunti**

Segré

Habitat : construire dans mon jardin ?  
Densifier les bourgs ? Pour qui ? Pourquoi ?

**Visite du parc éolien**

Segré

Energies renouvelables : découverte du parc éolien et explications sur le fonctionnement des éoliennes par le gestionnaire du site

**Découverte de la restauration du ruisseau la Sazée**

Aviré

Biodiversité : présentation du projet de restauration écologique du ruisseau de la Sazée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon

**Visite de la ferme Grains des Loges**

Le Lion d'Angers

Agriculture et alimentation : découverte de la production biologique de céréales, de farine et de légumineuses.  
Atelier pédagogique puis dégustation de produits transformés à base de légumineuses

# Un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) qui se décline en actions concrètes

En 2025, plusieurs actions ont été menées pour promouvoir une alimentation locale et durable :

🍴 Restauration Collective : organisation de deux ateliers sur la Loi EGALIM (loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation) et la plateforme "ma cantine.fr", touchant 10 établissements scolaires.

🍴 Soutien aux Producteurs Locaux : travail sur une nouvelle édition du "Panier des Saveurs" avec la réalisation de portraits de producteurs et une mise en valeur des producteurs locaux au Mondial du Lion.

🍴 "Manger Mieux en Anjou bleu" : projet mené en lien avec des professionnels de la petite enfance.

🍴 Maison de l'Alimentation Itinérante : cet événement phare a duré 4 semaines et a permis de sensibiliser 1 500 personnes sur le territoire.

🍴 Communication : diffusion de 3 "Lettre Info PAT".



## Focus

### Sensibilisation des habitants au mieux manger

Le Projet « Manger Mieux en Anjou bleu », en partenariat avec les 6 Relais Petite Enfance du territoire, a permis de réaliser :

- ⇒ 2 formations pour les professionnels de la petite enfance (Parlons Alimentation avec nos Assistantes Maternelles/PAAM)
- ⇒ 3 ateliers de diversification alimentaire et de lutte contre le gaspillage
- ⇒ 5 Escape Game ouverts au grand public

## Un obstacle au Mondial du Lion d'Angers

Le PAT était présent à l'édition du Mondial du Lion 2025, à travers l'édition de sets de table mettant en avant des producteurs (campagne photos de la photographe culinaire, Anne Reverdy) et de recettes du terroir. L'obstacle "Saveurs de l'Anjou bleu" situé sur le parcours du cross illustre la diversité des produits locaux dans un panier en osier et un étal de marché.



# Le renouvellement du Contrat Local de Santé (CLS)

La signature, le 1<sup>er</sup> juillet 2025 du **CLS 2<sup>ème</sup> génération**, a officialisé le travail de diagnostic et de réflexion mené par des groupes de travail (1 séminaire exploratoire et 6 ateliers participatifs), accompagné par un cabinet externe.



## Carte d'identité du CLS 2025-2030



Contractualisation entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Segréen et l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire



Maine-et-Loire

De nouveaux co-signataires :

NOUVEAUTÉ

La Caisse d'Allocation Familiales du Maine-et-Loire  
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Maine-et-Loire  
La Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire

Des partenaires pour une action de proximité :

Les collectivités territoriales, Maison du Département, les CPTS, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, les pôles de santé, les établissements socio et médico-sociaux, le GEM, les EPHAD, le CLIC, les établissements scolaires, les services de la petite enfance (RPE/EAJE), les espaces jeunes, Habitat Jeunes, Centre social et Espaces de Vie Sociale, clubs sportifs, ...



## Focus Le programme d'actions

### AXE 1

PRÉVENTION, PROMOTION DE LA SANTÉ ET  
CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS  
FAVORABLES À LA SANTÉ



Développer un environnement favorable à la santé dès la grossesse

Faciliter un parcours de prévention santé cohérent de l'enfance à l'adolescence

Favoriser une alimentation saine et adaptée pour tous

Mobiliser l'activité physique comme levier de prévention santé accessible à tous

Mieux repérer la fragilité pour accompagner les personnes en perte d'autonomie à domicile

### AXE 2

AMÉLIORATION DES PARCOURS DE VIE ET DE  
SANTÉ



Encourager les échanges autour de la santé mentale sur le territoire

Agir collectivement pour la prévention des addictions sur le territoire

Renforcer l'inclusion et l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Faciliter un parcours accompagné sport-santé pour les publics éloignés de la pratique

La signature de la convention pour la **programmation 2023-2027** s'est déroulée le 11 février 2025 en présence de la Présidente du PETR et du GAL (Groupe d'Action Locale) de l'Anjou bleu, du Président du comité de programmation du GAL de l'Anjou bleu, du Vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Président de la Maison de l'Europe 49.



**LEADER 2023-2027**

Une enveloppe de 1 238 713 €

**Consommation au 31/12/2025**

77,5% de l'enveloppe

Projets sélectionnés  
661 809,84 €

11 porteurs de  
projets publics

Projets programmés  
298 758,37 €

2 porteurs de  
projets privés

Aide moyenne par dossier  
74 016 €

**Les Chiffres Clés 2025**



87 036,52 € ⇒ dernier paiement de la programmation 2014-2022 pour la commune de Segré-en-Anjou bleu (création de la cuisine centrale pour les restaurants scolaires du pôle ouest)

1<sup>er</sup> projet sélectionné de la programmation 2023-2027  
⇒ Festival Festi-Siphon (Combrée) le 14/06/2025

# DES SERVICES A LA POPULATION POUR UNE ACTION DE PROXIMITÉ

Les services à la population que les deux EPCI ont choisi de mutualiser à travers le PETR du Segréen se veulent accessibles et proches du plus grand nombre. Aussi, une attention particulière est portée au maintien des antennes ou permanences de proximité pour des services adaptés aux besoins de la population.

## ■ *L'accompagnement du Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie (CLIC) pour les + de 60 ans*

Le CLIC s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et + et à leur entourage. Son action se concrétise au quotidien par des **accompagnements individuels** et des **actions collectives d'information et de prévention**.

L'année 2025 a vu le **renouvellement de l'autorisation du CLIC** de l'Anjou bleu par le Conseil Départemental pour 15 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

### Les temps forts 2025 des actions collectives d'information et de prévention

- ↳ 4 "Cafés Papote" (espace d'échanges animé par le CLIC)
- ↳ 2 cinés-débats
- ↳ 1 formation pour les aidants
- ↳ 20h de soutien psychologique pour les aidants
- ↳ 1 journée des aidants (40 personnes, 28 aidants accompagnés)
- ↳ des ateliers "relations affectives aidants de malades Alzheimer"



Journée des aidants à la Maison de Pays

### Les Chiffres Clés 2025 de l'accompagnement individuel

**752** personnes aidées dont 65% de femmes et près de 45% de + 85 ans

**981** dossiers de demande

**1 704** aides et informations délivrées

**5 494** entretiens

**188** orientations vers des structures d'accueil



### Bon à savoir

L'accompagnement individuel du CLIC peut s'effectuer de différentes manières :

- lors d'entretiens téléphoniques
- lors d'échanges dématérialisés
- par RDV lors de permanences délocalisées dans 6 lieux de proximité du territoire
- lors de visites à domicile lorsque la situation de la personne nécessite une évaluation plus poussée



## Focus

### Le CLIC renouvelle sa communication

- ➔ Présentation du CLIC et de son fonctionnement aux mairies et/ou CCAS
- ➔ Diffusion des outils de communication "grand public" aux 26 mairies du territoire
- ➔ Présentation du CLIC aux acteurs associatifs du territoire (transports solidaires, clubs des aînés, ...)
- ➔ Élaboration d'un outil de communication à destination des partenaires et des acteurs du bien vieillir

# Une école de musique au cœur du territoire

♫ L'école de musique de l'Anjou bleu est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé géré par le PETR du Segréen.

Elle accueille les enfants (à partir de 4 ans), adolescents et adultes, qui désirent **découvrir, s'initier, se perfectionner, pratiquer la musique** sous diverses formes.

Outre un enseignement individuel et collectif organisé en cursus et parcours, elle propose également des ateliers instrumentaux et vocaux collectifs ouverts à tous.

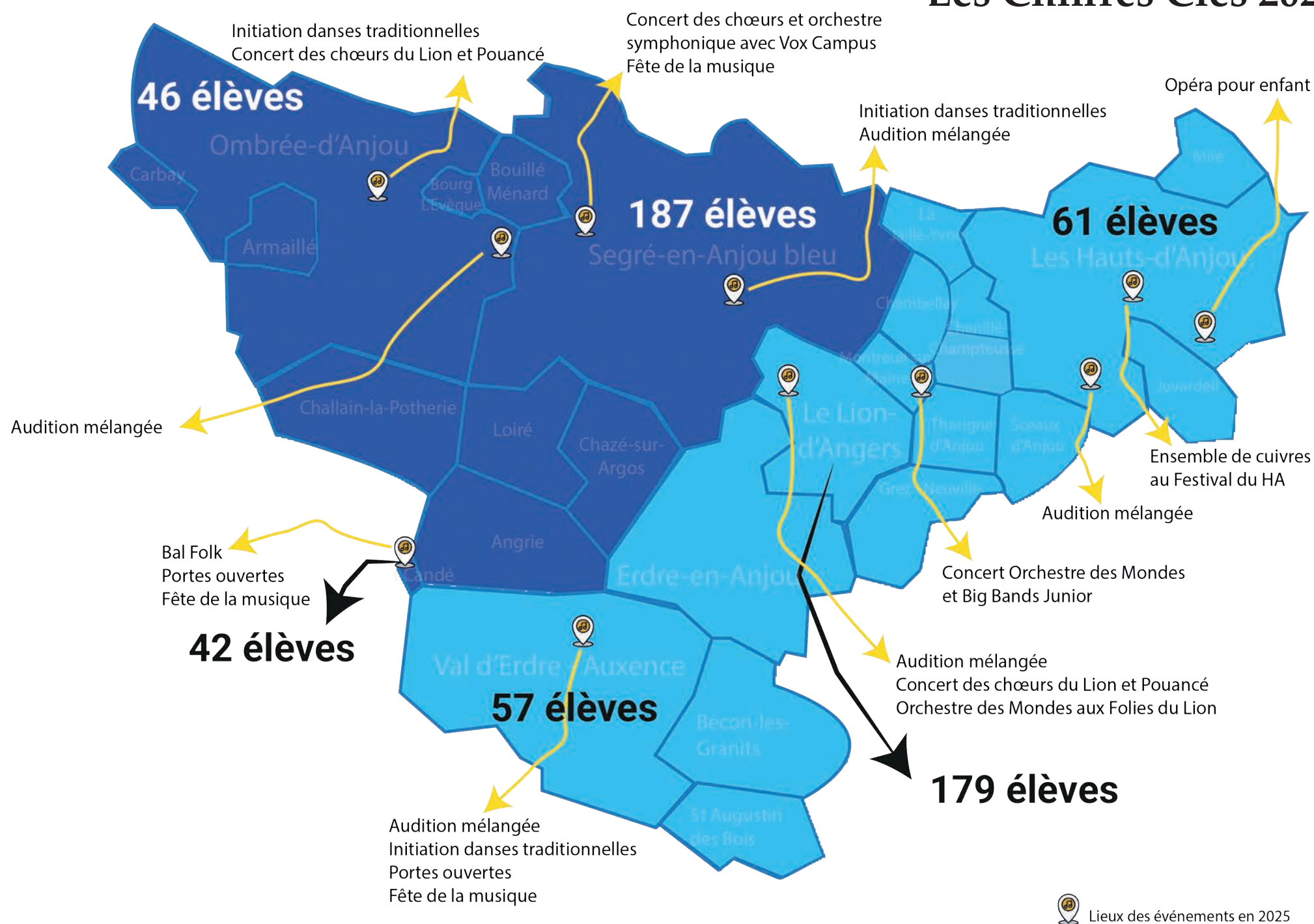
Soucieux de rendre la musique accessible au plus grand nombre, l'école de musique développe différentes actions

**de sensibilisation, de médiation et d'initiation aux pratiques artistiques** dans les établissements scolaires sur la CCVHA, les communes de Segré-en-Anjou bleu et d'Ombrée d'Anjou.

♫ Par ailleurs, l'école de musique soutient les associations locales de pratiques musicales amateurs, ceci au travers de différentes actions : formation des musiciens et chanteurs, partenariats, aides matérielles...

L'école de musique, élément moteur de l'activité culturelle du territoire, associe étroitement aux missions pédagogiques les **actions de sensibilisation, de diffusion et de création.**

## Les Chiffres Clés 2025



## Focus

### Les Interventions en Milieu Scolaire (IMS)

Les IMS sont encadrées par des titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (Formation de 2 années après le baccalauréat) à partir :

♫ d'un projet élaboré par l'école demandeuse

♫ d'une validation par une commission mixte Education Nationale/ Ecole de musique/Collectivités (Segré en Anjou bleu d'une part / CCVHA d'autre part)

♫ d'une intervention en binôme pendant le temps de l'école entre Enseignants de l'Education Nationale et Dumistes de l'école de musique



# **L'office de tourisme en mode séduction**

## Une toute nouvelle collection d'éditions touristiques

Dévoilé au printemps, le **nouveau kit de communication touristique** réunit dans un présentoir un guide de séduction, une carte touristique et une carte postale. Le tout dans une ambiance colorée et vitaminée.

Le meilleur de notre destination y a été rassemblé et traduit en images et en mots pour **séduire les clientèles de proximité**. C'est un appel à la liberté et à la découverte de territoires qui nous entourent souvent si proches et si méconnus.

Pour info, ce kit de promotion est disponible dans les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme et sur demande. C'est un outil à disposition de tous les ambassadeurs qui souhaitent **contribuer à l'accueil touristique en Anjou bleu**.



### Focus

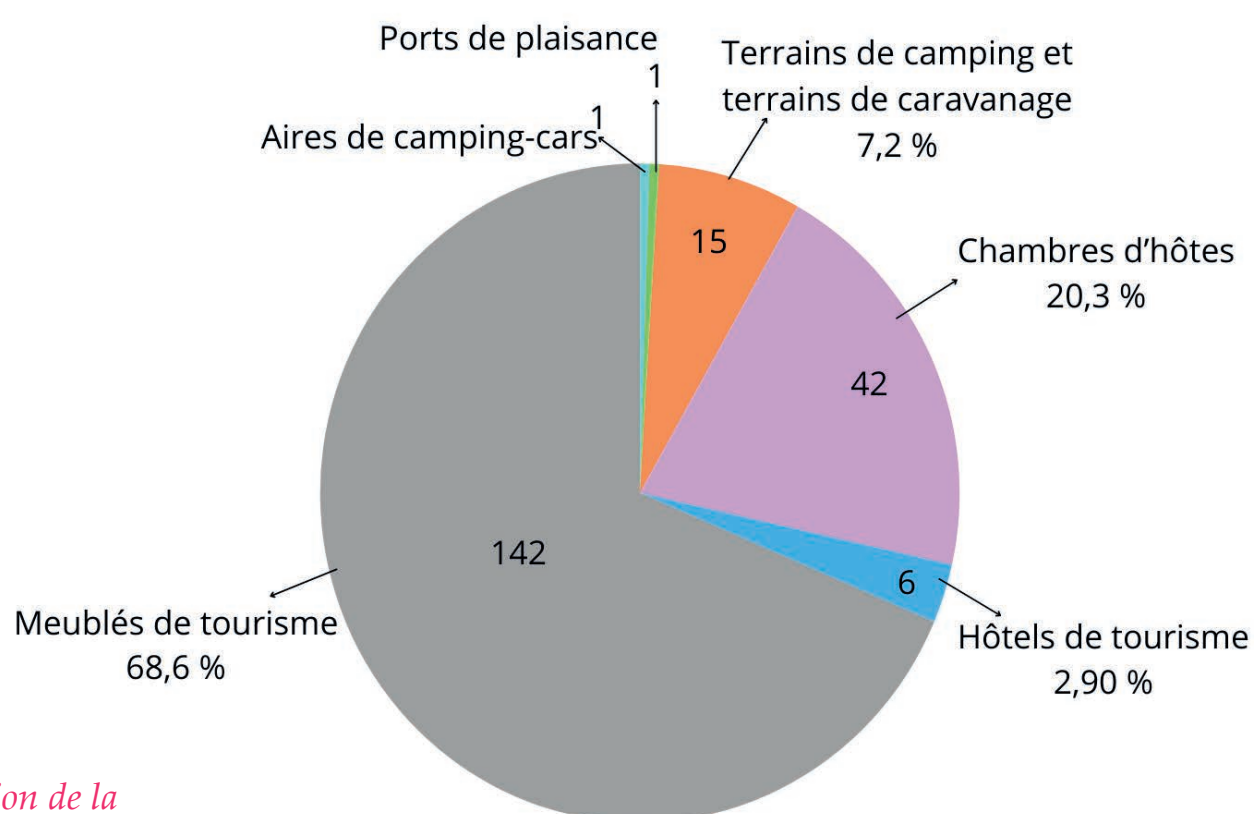
#### La collecte de la taxe de séjour

La taxe de séjour a été instaurée en 2013 en Anjou bleu. Sa collecte est devenue annuelle en 2023. Elle a pour objectif principal de financer des dépenses destinées à favoriser le développement touristique du territoire au travers du financement de l'office de tourisme. C'est une contribution que les touristes paient lorsqu'ils séjournent dans un hébergement marchand. Son montant est calculé sur la base de la fréquentation réelle des établissements concernés.

**88 000 € collectés en 2025**

**207 hébergements déclarés**

**3 573 lits touristiques**



*NB : Le Conseil Départemental a voté en 2025 l'instauration de la taxe additionnelle de séjour applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026*

### Les Chiffres Clés 2025

**17 000** demandes traitées dont **6 000** dans les 2 bureaux d'accueil

**108 038** visiteurs sur le site internet

**6** salons et événements

**3** éditions des P'tites Pépites avec **918** visiteurs et **54** visites programmées

**1 270** visiteurs accueillis au château de Pouancé

**5** demi-journées « découverte de l'offre touristique du territoire » et **7** sessions de formation organisées pour les pros

# L'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) : une mutualisation à l'échelle des communes du territoire

Depuis 2015, le PETR assure à travers son service mutualisé, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) suivantes :

- ➔ Certificat d'urbanisme opérationnel (b)
- ➔ Permis de construire
- ➔ Permis d'aménager
- ➔ Déclaration préalable « extensions et de divisions »

Avec cette mission, le service ADS est l'interlocuteur

des communes mais également des professionnels (maîtres d'œuvre, architectes) et des administrés.

En parallèle, une à deux réunions d'information et d'échange sont proposées aux agents communaux en charge des dossiers d'urbanisme afin d'optimiser les pratiques et d'informer sur les évolutions de la réglementation.

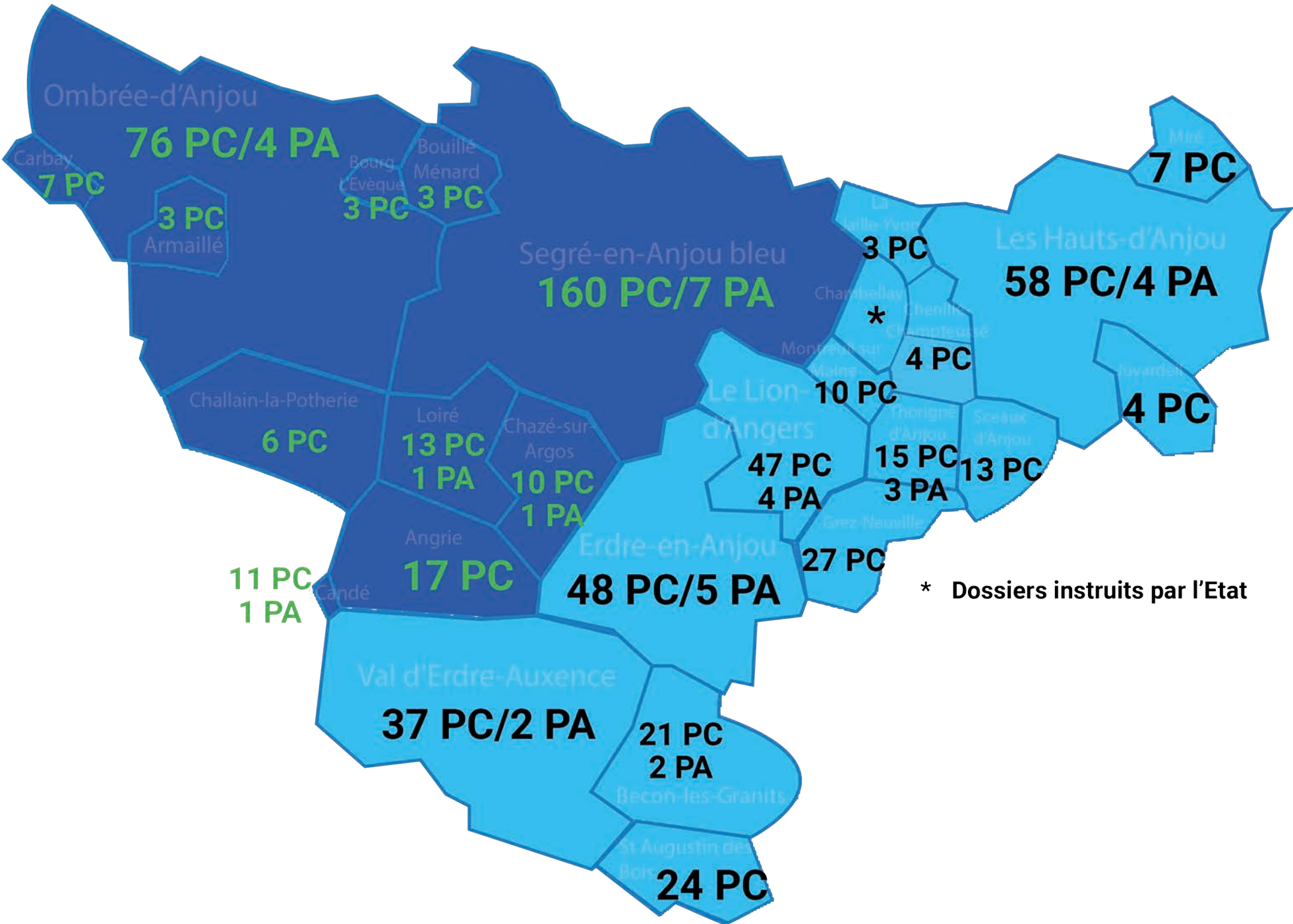


## Nouveauté 2025

Suite au désengagement de l'Etat, le service instruit, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, les dossiers relatifs à la **publicité extérieure** (RNP) pour les communes qui le souhaitent.



## Répartition des Permis de Construire et Permis d'Aménager dans les communes en 2025



# LA GESTION D'UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT : LA MINE BLEUE

En 2014, le PETR du Segréen a repris la gestion du site touristique de la Mine bleue dont il était propriétaire depuis 2005. Le nombre de jours d'ouverture et la fréquentation ont évolué au fil des années.

Pour assoir sa notoriété et se faire connaître du plus grand nombre, la Mine bleue s'appuie sur différents vecteurs de communication :

- la **diffusion** sur le Maine-et-Loire et les départements voisins de flyers et affiches (commerces et lieux touristiques), sets de table (restaurants), spots radio.
- l'**insertion de publicités** dans des magazines, dépliants, mais également sur des petits trains touristiques ou véhicules de livraison.
- des publications et campagnes sur les **réseaux sociaux**.
- la **participation à des événements** (foires et marchés de Noël, forums CSE).



## Bon à savoir !

Un visuel a été créé pour le **développement de nouveaux produits dans la boutique**. Il recrée l'ambiance des ardoisières de la Gâtelière dans les années 1930. Ses couleurs vives rendent les supports très attractifs et différenciants.



## 2025 en quelques chiffres

**276** jours d'ouverture

**46 334** visiteurs

**16€99** panier moyen (billetterie et boutique)

**230** visites en Réalité Virtuelle

**381** références en boutique

**1 771** L d'apéritifs vendus

**348** kg de chocolats vendus



## Focus

### Les partenariats

Trois nouvelles **offres partenariales** ont été développées en 2025 avec le Parc de la Couère et les musées de l'ardoise de Renazé et Trélazé.

Après l'achat d'un billet plein tarif à la Mine bleue ou sur l'un des trois sites, une réduction allant jusqu'à 2€50 sur le 2<sup>ème</sup> site visité est appliquée.



# LA VIE DU PETR

## Le Pays, des agents

Pour mener à bien ses missions, mettre en oeuvre ses actions et accompagner les porteurs de projets, le PETR peut compter sur une **cinquantaine d'agents** :

49 % agents  
titulaires

53 %  
femmes

72,5 %  
temps complet

18 % agents  
catégorie A

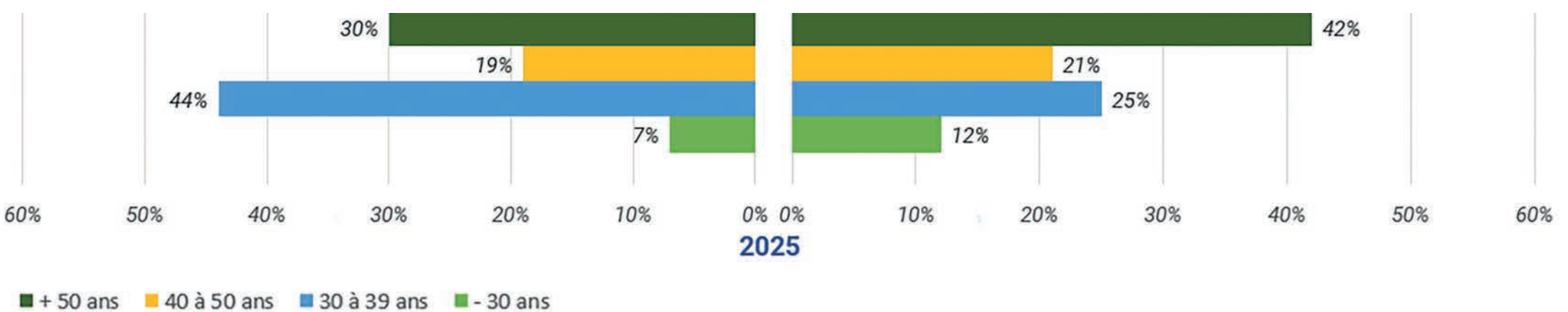
57 % agents  
catégorie B

25 % agents  
catégorie C

### Pyramide des âges des agents du PETR

FEMMES

HOMMES



## La qualité de vie et les conditions de travail

Le taux d'**absentéisme** en 2025 était de **0,38%**

Aucun **accident de travail** n'a été déclaré en 2025

**14** agents **télétravaillent** 1 jour par semaine

**170** jours de **formation** ont été comptabilisés

Tous les agents de la collectivité ont été formés aux **gestes de 1<sup>er</sup> secours** et dans chaque service, un ou plusieurs agents sont formés en tant que **Sauveteur Secouriste du Travail**

La mise en place progressive des actions du **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) depuis son approbation en 2025 permet d'**améliorer les conditions de travail**, mais également de renforcer la vigilance de chacun quant aux situations de dangers potentiels

La **réunion annuelle** des services en décembre a été l'occasion de familiariser l'ensemble des agents aux notions d'**intelligence artificielle et de ses usages professionnels**.

Deux **moments de convivialité** ont également été proposé aux agents :

- l'un, en juin, qui a rassemblé une vingtaine d'agents sur les bords de l'Oudon
- l'autre, à l'occasion de la réunion annuelle des services, qui a fait la part belle aux produits locaux.



# DES FINANCES MAÎTRISÉES

Dans la continuité des exercices précédents, le PETR du Segréen a poursuivi en 2025 la maîtrise de ses budgets :

| BUDGETS DE FONCTIONNEMENT |                |                |                     |
|---------------------------|----------------|----------------|---------------------|
|                           | Dépenses       | Recettes       | Résultat de clôture |
| Budget principal          | 2 690 275,67 € | 3 081 795,75 € | 391 520,08 €        |
| Budget Mine bleue         | 929 690,83 €   | 1 358 668,60 € | 428 977,77 €        |
| Budget Office de tourisme | 460 962,34 €   | 510 507,49 €   | 49 545,15 €         |

| BUDGETS D'INVESTISSEMENT  |              |              |                     |
|---------------------------|--------------|--------------|---------------------|
|                           | Dépenses     | Recettes     | Résultat de clôture |
| Budget principal          | 124 388,24 € | 241 563,82 € | 117 175,58 €        |
| Budget Mine bleue         | 385 101,70 € | 520 986,28 € | 135 884,58 €        |
| Budget Office de tourisme | 2 068,82 €   | 16 352,50 €  | 14 283,68 €         |



## PETR DU SEGRÉEN

Maison de Pays

2 rue Gillier

49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

02.41.92.24.94

info@anjoubleu.com

[www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com)



Le Pays de l'Anjou bleu  
Ecole de musique de l'Anjou bleu  
La Mine bleue  
Office de tourisme de l'Anjou bleu



anjoubleu  
laminebleue